



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° • 56-2021-122**

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2021

Sommaire

5602_Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) / Service aménagement, mer et littoral/ Délégation à la mer et au littoral

- 56-2021-10-11-00004 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 11 OCTOBRE 2021 portant déclassement temporaire de A en B de la zone de production conchylicole n° 56.11.1 – Zone unique Le Brénéguay (groupe 2) - Anse de Locmariaquer (2 pages)

Page 3

5605_Direction départementale des finances publiques (DDFIP) / Ressource Humaine

- 56-2021-10-11-00003 - Délégations générales de signature des postes comptables des finances publiques du Morbihan (3 pages)

Page 5



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Délégation à la mer et au littoral
Service aménagement mer et littoral**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 11 OCTOBRE 2021
portant déclassement temporaire de A en B de la zone de production conchylicole
n° 56.11.1 – Zone unique Le Brénéguy (groupe 2) - Anse de Locmariaquer**

LE PRÉFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- Vu** le règlement n° 178/2002 du 28 janvier 2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires notamment son article 19 (traçabilité, retrait et rappel) ;
- Vu** le règlement n° 853/2004 du 29 avril 2004 du Parlement européen et du Conseil fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale ;
- Vu** le règlement n° 854/2004 du 29 avril 2004 du Parlement Européen et du Conseil fixant les règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine ;
- Vu** le règlement n° 1069/2009 du 21 octobre 2009 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et abrogeant le règlement n° 1774/2002 ;
- Vu** le code rural et de la pêche maritime, notamment son titre III du livre II ;
- Vu** le décret n° 84-428 du 5 juin 1984, relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n° 2009-1349 du 29 octobre 2009 modifiant le décret n° 83-228 du 22 mars 1983 modifié, fixant le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines ;
- Vu** le décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014 réglementant l'exercice de la pêche maritime à pied à titre professionnel ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 6 novembre 2013 relatif au classement, à la surveillance et à la gestion sanitaire des zones de production et des zones de reparcage de coquillages vivants ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 6 novembre 2013 fixant les conditions sanitaires de transfert et de traçabilité des coquillages vivants ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 19 juin 2012 modifié portant schéma des structures des exploitations de cultures marines du Morbihan ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 24 juin 2020 portant classement et surveillance de salubrité des zones de production des coquillages vivants pour la consommation humaine dans le département du Morbihan ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 7 juin 2021 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu ESCAFRE, directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan ;
- Vu** la décision de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer à ses services en date du 21 septembre 2021 ;
- Vu** la convention relative à la surveillance officielle des zones de production de coquillages (REMI et REPHYTOX) dans le Morbihan signée entre le préfet du Morbihan et le laboratoire départemental d'analyses du Morbihan ;
- Vu** le résultat des analyses effectuées par le laboratoire départemental d'analyses (LDA) du Morbihan en date du **11 octobre 2021** ;

Considérant que le résultat des analyses effectuées par le laboratoire départemental d'analyses du Morbihan le **11 octobre 2021**, montre une contamination bactérienne de 1.700 E-coli/ 100g CLI, dépassant la valeur seuil réglementaire de 700 E-coli / 100 g CLI pour la zone classée **A** sur les **coques** (groupe 2) de la zone n° **56.11.1 – Zone unique Le Brénéguy**, susceptibles de ce fait d'entraîner un risque pour la santé humaine en cas d'ingestion ;

Sur proposition de Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la zone de production conchylicole n° **56.11.1 – Zone unique Le Brénéguy** est déclassée temporairement de A en B à compter du **11 octobre 2021**.

Article 2 : Les **coques** récoltées et/ou pêchées dans la zone n° **56.11.1 – Zone unique Le Brénéguy** depuis le **5 octobre 2021**, date ayant révélé leur contamination, sont considérées comme impropres à la consommation humaine en référence au classement sanitaire de la zone en A, **sauf à avoir été préalablement purifiées dans un établissement agréé avant leur mise sur le marché**.

Tout professionnel qui a, depuis cette date, commercialisé ces coquillages, doit engager immédiatement sous sa responsabilité leur retrait du marché et en informer la direction départementale de protection des populations du Morbihan.

Article 3 : L'eau de mer pompée dans la zone est considérée comme contaminée (au delà de la qualité correspondant au classement initial de la zone) depuis le **5 octobre 2021**, sauf dans les conditions de purification des coquillages comme précisé à l'article précédent. Les professionnels concernés doivent adapter et vérifier que les moyens qu'ils utilisent sont bien de nature à garantir l'utilisation d'une eau de mer propre en fonction de leur lieu de pompage.

Article 4 : Le reclassement administratif de la zone de production sera conditionné par l'obtention de deux résultats consécutifs inférieurs à la valeur seuil réglementaire de 230 E-coli / 100g CLI dans le cadre d'un suivi hebdomadaire.

Article 5 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud et au comité départemental de la pêche maritime et des élevages marins du Morbihan par voie électronique.

Article 6 : Le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan, le directeur départemental de la protection des populations du Morbihan, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan.

Vannes, le 11 octobre 2021

Pour le préfet du Morbihan et par délégation du directeur
départemental des territoires et de la mer
L'adjoint au chef de service aménagement mer et littoral
Chargé des cultures marines
Yannick MESMEUR

Délégations générales de signature des postes comptables des finances publiques du Morbihan			
Poste comptable	Délégrant	Délegataire	Date de la délégation générale de signature
AURAY	M. Samy BOUATTOURA Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe	M. Sylvain LIMANTON Inspecteur des finances publiques	1 avril 2019
		M. Christian FAISNEL Inspecteur divisionnaire des finances publiques	5 janvier 2021
		M. Guillaume COSSART Inspecteur des finances publiques	1 septembre 2021
HENNEBONT	Mme Patricia BRUEL Inspectrice divisionnaire des finances publiques	Mme Yolande LE RUYET Inspectrice des finances publiques	11 septembre 2018
		Mme Françoise VILLIERS AVICE Contrôleuse principale des finances publiques	11 septembre 2018
		Mme Katia BONNEC Contrôleuse des finances publiques	1 septembre 2017
		M. Pascal CULAS Contrôleur des finances publiques	1 juin 2017
		M. Dominique RAUDE Contrôleur des finances publiques	1 juin 2017
		Mme Béatrice CORROY Agente des finances publiques	1 juin 2017
		Mme Christine LE GUIGNER Agente des finances publiques	1 juin 2017
		Mme Marie-Laure LESVEN Agente des finances publiques	1 juin 2017
LORIENT COLLECTIVITES	M Dominique ESCOUBET Chef des Services Comptables	M. Christophe PESCE Inspecteur divisionnaire des finances publiques	2 juillet 2019
		Mme Isabelle JAMET Inspectrice des finances publiques	16 octobre 2020
		Mme Delphine QUERRE Inspectrice des finances publiques	2 juillet 2019
LORIENT HOPITAUX	Mme Valérie LECLAIRE Cheffe des services comptables	Mme Catherine KERLEROUX Inspectrice des finances publiques	3 décembre 2018
		Mme Morgane FEREC Inspectrice des finances publiques	3 décembre 2018
		Mme Annie DIEM Contrôleuse principale des finances publiques	18 septembre 2020
		Mme Maryse ROUARCH Contrôleuse des finances publiques	18 septembre 2020
MALESTROIT	M David BIORET Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe	M. Pierre SAINLEGER Contrôleur des finances publiques	1 septembre 2021
MAURON	M Stéphane RIVOLIER Inspecteur divisionnaire des finances publiques	M. Michel SALAUN Contrôleur principal des finances publiques	17 septembre 2019
PLOERMEL	Mme Sylvie RAFFLIN-CHOBELET Inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe	Mme Sylvie RIVOLIER Inspectrice des finances publiques	4 janvier 2016
		Mme Sylvie GALLIEN Contrôleuse des finances publiques	17 novembre 2017
		Mme Myriam LORIQUE Contrôleuse des finances publiques	22 mars 2018
		Mme Annie LELIEVRE Contrôleuse principale des finances publiques	1 septembre 2021
PONTIVY	Mme Isabelle BEUDARD Cheffe des services comptables	M. Jean GIQUEL Inspecteur des finances publiques	11 septembre 2018
		Mme Violaine RIVERAIN Inspectrice des finances Publiques	4 septembre 2020
		Mme Valérie RAYNAUD Inspectrice divisionnaire des finances publiques	8 septembre 2021
		Mme Laurence BRIDOUX-PATRY Inspectrice des finances publiques	8 septembre 2021
		M. Stéphane JOSSO Contrôleur principal des finances publiques	8 septembre 2021
		Mme Isabelle GUILLOU Contrôleuse principale des finances publiques	8 septembre 2021
		Mme Marie-Hélène LE CAM Contrôleuse des finances publiques	8 septembre 2021
		Mme Aurore PIQUET Contrôleuse des finances publiques	8 septembre 2021

Poste comptable	Délégrant	Déléataire	Date de la délégation générale de signature
		Mme Christine JEGO Contrôleuse des finances publiques	8 septembre 2021

Poste comptable	Délegant	Délegataire	Date de la délégation générale de signature
PONTIVY	Mme Isabelle BEUDARD	Mme Patricia LE QUENTREC Contrôleuse des finances publiques	8 septembre 2021
		M. Mickael JOUANGUY Contrôleur des finances publiques	8 septembre 2021
QUESTEMBERT	M. Sébastien HAUTIN Inspecteur des finances publiques	Mme Nadine DREANO Contrôleuse principale des finances publiques	7 septembre 2021
VANNES MENIMUR	M. Denis L'ANGE Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe	Mme Clémentine LECERF Inspectrice divisionnaire des finances Publiques	1 septembre 2020
VANNES MUNICIPALE	M. Thierry PETIT Chef de service comptable des finances publiques	M. Bernard DREAN Inspecteur divisionnaire des finances publiques	1 ^{er} septembre 2020
		M. Gilles FORTIER Inspecteur des finances publiques	26 octobre 2020
PAIERIE DEPARTEMENTALE	M. Philippe JERRETIE Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe	Mme Nathalie MORVAN Inspectrice des finances publiques	1 ^{er} septembre 2020
SIE VANNES	M. Christian OUIRY Administrateur des finances publiques adjoint	Mme Martine LE SERRE Inspectrice des finances publiques	1 juillet 2021
		M. Paul PICARD Inspecteur des finances publiques	1 ^{er} décembre 2020
SIP AURAY	M. Yvon GUILLOME Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe	M. Pascal LE CORVEC Inspecteur des finances publiques	4 mai 2015
		Mme Marie-Christine BIDAN Inspectrice des finances publiques	4 mai 2015
SIP PONTIVY	M. Maurice POLARD Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe	Mme Isabelle LOPEZ Inspectrice des finances publiques	1 juillet 2020
SIP VANNES	Mme Marie-Christine SEVENO Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe	M. Jean-Yves PHILIPPE Inspecteur divisionnaire des finances publiques	2 janvier 2019
		Mme Marie-Pierre LOTRIAN Inspectrice divisionnaire des finances publiques	10 septembre 2020
SPF LORIENT 1 et 2	Mme Françoise DONVAL Inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe	Mme Isabelle DULIEU-THOMAS Inspectrice des finances publiques	1 septembre 2020